

tribunaux qu'Emile avait droit de prélever, au détriment de tous la somme qui lui était due.

— Arrêtez, répliqua Emile dès qu'il eut entendu les propositions de l'homme d'affaires. Sans doute, monsieur, les tribunaux décideraient ce que vous dites, mais il n'en serait pas de même de ma conscience.

Un malheur est causé par monsieur Desvignes et frappe un grand nombre de personnes. Ce n'est point à son beau-frère à récuser sa part de la calamité générale, pour la rejeter sur les autres victimes. Non, monsieur, je dois partager, je partagerai les mêmes chances.

— Mais songez à votre famille, à votre père, à vos enfants.

— N'y a-t-il donc point parmi les créanciers des pères de famille comme moi ?

— Mais c'est courir au-devant de votre ruine.

— Vaut-il mieux le déshonneur et le mépris général qu'une ruine causée par la fatalité, et contre laquelle aucune voix ne s'élèvera. Monsieur, j'abandonnerai à mes créanciers tout ce que je possède, et si ma fortune entière ne suffit point, comme je le redoute, je travaillerai nuit et jour afin de m'acquitter envers eux, et de laisser à mes enfants un nom sans tache, hélas ! et que n'aura déjà que trop terni la faute de leur oncle.

— Vous m'inspirez autant de surprise que d'admiration, répliqua l'homme d'affaires. Il est impossible que tant de vertu et de délicatesse ne trouve pas sa récompense. Je rougis d'avoir pu vous faire des propositions qu'un autre eût pourtant acceptées avec reconnaissance. Mais, soyez-en sûr, mon zèle pour vous, loin de se ralentir, trouvera pour vous obliger des moyens aussi sûrs de vous servir, et que rien ne vous empêchera, cette fois, d'accepter.

En effet, sur le bruit de la fuite de son beau-frère, les personnes qui avaient, pour le surlendemain, des sommes considérables à recevoir d'Emile se réunirent spontanément chez l'un d'entre eux pour aviser à la conduite qu'ils devaient tenir dans une occurrence aussi difficile. L'homme d'affaires qui sortait de chez Emile fut appelé à faire partie de cette réunion, car c'était un légiste habile et dont chacun recherchait les avis.

— Messieurs, leur dit-il, avant que vous n'alliez plus loin, j'ai besoin de vous faire connaître ce qui s'est passé tout à l'heure entre monsieur Dorvilliers et moi.

Alors il leur conta le service qu'il avait reçu du jeune négociant, par quels avis il avait voulu lui en témoigner sa reconnaissance, et quelles paroles loyales et généreuses Emile lui avait répondues.

— Maintenant, messieurs, décidez ce que vous avez à faire, continua-t-il ;

voyez si vous devez, en refusant votre crédit à monsieur Dorvilliers, causer sa ruine ! Regardez s'il n'est pas plus sûr de vous fier sans restriction à la probité de cet homme vertueux, et si vous ne servez pas votre propre cause en lui conservant les moyens de maintenir sa position et de continuer des affaires qu'il conduit avec tant d'intelligence et d'activité. Deux ans peut-être lui suffiront pour réparer les pertes qu'il éprouve. Loin de l'accabler, venez-lui donc en aide ; loin de lui demander de l'argent, offrez-lui-en. Quant à moi, je vous donne l'exemple, et je mets à sa disposition, sans autre garantie que sa signature, une somme de dix mille francs.

— Il faut imiter monsieurs ; il a raison ! Monsieur Dorvilliers mérite tout notre intérêt, s'écrièrent les négociants entraînés par les paroles et surtout par l'exemple du légiste. Rendons-nous sur-le-champ chez monsieur Dorvilliers, et ouvrons-lui entre nous tous le crédit nécessaire pour que ses affaires n'éprouvent aucune souffrance.

Ils se rendirent donc sur-le-champ à la maison d'Emile, qu'ils trouvèrent au milieu de sa famille et plongé dans une tristesse pleine d'accablement. A la vue des personnes qui entraient dans son salon il voulut faire éloigner son père, sa femme et ses enfants ; mais le plus âgé des visiteurs l'en empêcha.

— Non, monsieur, lui dit-il, laissez près de vous votre père et vos enfants ; car ce que nous venons vous dire, loin d'ajouter à votre affliction, doit vous consoler autant qu'il est possible, dans ces tristes circonstances. Oui, monsieur ; bénissez le Ciel de vous avoir donné un pareil fils, et vous, enfants, apprenez ce que vaut la vertu ; car votre père croit que nous venons hâter sa ruine, et, loin de là, nous venons lui offrir nos caisses et lui offrir le crédit nécessaire pour que ses affaires continuent sans empêchement. C'est un hommage solennel que nous rendons à sa probité.

(A continuer.)

— : —

St. Malo, "beau port de mer."

Nous lisons dans la *Minerve*.

Le nombre de Canadiens qui font leur tour de France est aujourd'hui considérable. Mais combien peu de ces voyageurs s'occupent, une fois dans le beau pays de nos ancêtres, de ce qui le rattache à la nouvelle France, au Canada d'autrefois ? Hélas, pas un sur cent ! Le bruyant Paris attire et absorbe leur attention. Lorsqu'on échappe au charme, le temps est dévoré et il faut reprendre le chemin du pays sans avoir "fait la

province" et surtout la province, berceau de nos ancêtres, la Bretagne, la Normandie, l'Anjou et la Picardie. On nous a passé hier une lettre d'un de nos concitoyens d'origine irlandaise qui écrit le français comme s'il était Français. C'est un homme d'études, plein de sentiment artistique et aimant à respirer le parfum qui s'exhale des choses qui forment pour nous, Canadiens, l'antiquité.

Son correspondant, à Montréal, nous a permis de détacher de sa lettre quelques passages que nos lecteurs liront avec intérêt :

Je t'écris de St. Malo, "beau port de mer." C'est la première fois que j'y mets les pieds. Il y a pourtant longtemps que je voyage en France ! Franchement, je regrette de n'y être pas venu tout d'abord. Tant de choses me rappelle le pays. Je ne puis sortir de l'hôtel sans penser au Canada ; tout me parle ici de Montréal et de Québec, les noms des rues, les noms sur les enseignes. Je lis au hasard : *rue de la paroisse ; A. Leconte, libraire ; Mlle Aubert, dentelière, en face, Morin, pâtissier, un peu plus loin Papin, bottier ; Madame Levesque, modiste.* Dans une autre rue, je lis toujours sur les enseignes ces noms familiers : *Martin, Germain, Lavigne, St. Denis, Lemoine, Lenormant, Renaud, Lortie, Hamel, Trollier, Lachapelle, Gauthier, Sylvestre, Lésperance, Laurent, Deschamps, Guibault, Lemay, Delorme, Roy, Angé, Lesage ?* Est-il rien de plus Canadien que ces noms comme Archambault, Sénécal, Hudon, etc. Je présume qu'ils sont normands. Une autre particularité m'a frappé, c'est de ne rencontrer aucuns surnoms comme Lebeau, Lenoir, Leblanc, Lefort !

Dans un village, non loin de St. Malo, je suis descendu à un hôtel, tenu par Monsieur Lamoureux ; sur l'enseigne de l'hôtel d'en face, j'ai lu : *Veuve D'Amour, loge à pied et à cheval.* Il y aurait une curieuse étude à faire sur les noms au point de vue de l'origine des Canadiens. Les populations ici sont beaucoup plus stationnaires qu'en Amérique, beaucoup plus attachés au sol et les familles qui habitaient ces vieilles provinces, il y a trois cents ans, y ont encore leur représentants.

La petite ville de St. Malo (10,000 âmes) s'honore d'avoir vu naître une foule de grands hommes. Duguay-Trouin, le célèbre marin ; Surcouf, le loup de mer légendaire, Lamenais, si grand pendant longtemps, et qui a fait une chute si profonde, le médecin Broussais, Chateaubriand, l'écrivain si cher à nos années de collège, enfin celui qui nous tient le plus au cœur, Jacques-Cartier, Grâce à la politesse et à l'amabilité du bibliothécaire de St. Malo, M. Fleury, j'ai vu tout ce que la ville et les environs offrent de